

DECLARATION DES PERFORMANCES

N°31422419

02	05	14	04	0000	0000	53	1213
----	----	----	----	------	------	----	------

1. Code d'identification unique du produit type **Sikacryl®-150**
2. Usages prévus Mastic pour Façade pour application intérieure
3. Fabricant : Sika France S.A.S.
84 rue Edouard Vaillant
93350 Le Bourget
www.sika.fr
4. Mandataire : Non applicable
5. Système(s) d'Evaluation et de Vérification
de la Constance des Performances: Système 4 pour essais de type
Système 3 pour réaction au feu
- 6a) Norme harmonisée : EN 15651-1:2012, Type F INT
- Organismes notifiés : Le Prüfinstitut Hoch in Fladungen laboratoire
notifié n°1508.
- 6b) Document d'évaluation Européen : Non applicable
- Evaluation technique européenne : Non applicable
- Organisme d'évaluation technique : Non applicable
- Organisme(s) notifié(s) : Non applicable

Declaration des Performances



7. Performances déclarées

Selon EN 15651-1:2012

Conditionnement:

Méthode A

Support:

Mortier M1

Caractéristiques essentielles	Performance	Norme harmonisée
REACTION AU FEU	Classe E	EN 15651-1:2012
LIBERATION DE PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ	Évalué	
ETANCHEITE A L'EAU ET A L'AIR		
• Résistance au coulage	≤ 5 mm	
• Perte de volume	≤ 45 %	
• Adhésivité/cohésion sous traction (plastique)	≥ 25 %	
DURABILITÉ	Conforme	

Cette Déclaration des performances, peut être téléchargée sur le site : www.sika-dop.fr

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par

Pascal Malafosse
Directeur Activité BTP / Distribution

Alfred RECHSTEINER
Directeur Général SIKA FRANCE

Le Bourget, 04-04-2016

Pascal Malafosse
Alfred Rechsteiner

Environnement, Santé et Sécurité (REACH)

Une fiche de donnée de sécurité est établie pour ce produit conformément à l'article 31 du règlement Reach Elle est disponible sur le site www.quickfds.fr et sur www.sika.fr

Selon l'article 31 du règlement (CE) 1907/2006 (Reach), une Fiche de Données de Sécurité n'est pas obligatoire.

Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit n'est pas classé dangereux, il ne contient pas de substances dangereuses, PBT (Persistant, Bioaccumulable et Toxique), vPvB (très persistant et très bioaccumulable) et de substances extrêmement préoccupantes de la liste candidate publiée par l'Agence de Produits Chimiques Européenne dans des concentrations supérieures à 0.1 % (p/p).





1508
 1213
 14
 31422419
 020514040000000053
 EN 15651-1:2012
 Mastic pour Façade pour application intérieure
 F INT

Conditionnement: Méthode A
 Support: Mortier M1

Caractéristiques essentielles	Performance
REACTION AU FEU	Classe E
LIBERATION DE PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ	Évalué
ETANCHEITE A L'EAU ET A L'AIR	
• Résistance au coulage	≤ 5 mm
• Perte de volume	≤ 45 %
• Adhésivité/cohésion sous traction (plastique)	≥ 25 %
DURABILITÉ	Conforme

Mentions légales :

Les informations sur la présente déclaration des performances sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos services commerciaux sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande

